

LIVRE XXI

À CONTRE-COURANT

pedro vianna
octobre 1984

Je riaais encore lorsque l'énorme filet s'abattit sur moi. Je riaais, en me disant que le cours des choses joue des tours pendables même aux meilleurs cerveaux.

Vingt ans durant, ce qu'ils avaient toujours cherché avait été là, sous leurs yeux, mais ils avaient été incapables de le discerner.

Il y avait déjà des siècles qu'ils cherchaient dans leurs laboratoires, qu'ils discutaient dans leurs Maisons du savoir. Depuis toujours, dans les lieux de loisir, dans les sphères du haut gouvernement de la Cité, au cours des rencontres intracommunautaires, partout, à n'importe quel moment, le moins responsable, le moins concerné des membres de notre société ne pouvait s'empêcher de réfléchir à la question.

C'était le rêve commun.

N'importe quel gosse de notre monde avait rêvé, un jour ou l'autre, de se voir consacrer Héros de l'espèce, de recevoir l'hommage de tous les êtres de la planète grâce à la découverte du grand mystère.

Moi-même, pauvre idiot, j'avais souvent, en secret, songé à trouver la solution pour compenser de la sorte mon infériorité déclarée. Je considérais cela comme étant la seule possibilité que j'avais de pouvoir, un jour, nager la tête haute, libéré de la hantise de me voir traité de parasite social.

Quel imbécile ! Comment aurais-je pu découvrir quoi que ce fût sur quelque sujet que ce fût ? Moi, interdit de séjour dans les lieux ouverts aux êtres normaux ; moi, dont l'accès aux connaissances et aux pratiques réservées aux êtres sains était interdit.

Je riaais encore lorsque je me rendis compte que, du moins provisoirement, il n'y avait pas d'issue.

Je riaais encore lorsque je cessai de me débattre, ayant réalisé qu'ils me tenaient pour de bon.

Je riaais, en me disant que même ainsi, alors que j'étais devenu la cause objective d'un pas de géant sur la voie de l'élucidation du grand mystère, même ainsi, je ne serais pas traité en tant que héros social. Au mieux, je serais tout romantiquement regardé comme victime des puissances supérieures. Et les vieilles filles pieuses, épeurées par toute perspective d'explication rationnelle du fait humain, feraient tomber sur moi les bienfaits de leur réconfort. Au pire, les grands manipulateurs de la vérité scientifique me transformeraient en froid objet de leurs doctes études.

D'ailleurs, ces deux attitudes ne feraient que marquer les deux extrêmes de l'ensemble des réactions de la population, du moment où elle serait informée de mon histoire.

Je riais encore lorsque je sentis la première maille du filet qui s'accrochait à mon corps. Ce corps que, jusque là, j'avais toujours examiné sans pouvoir éviter une manière d'automépris mêlé à de l'autocompassion.

Je riais encore, en me disant que rit toujours mieux qui rit le dernier, sans m'apercevoir que, contrairement à mes illusions, je n'étais pas le dernier à rire.

En fin de compte, on n'est jamais le dernier ; ni le premier. Il y a toujours quelqu'un avant et après.

Maintenant je suis là, de nouveau isolé. À cette différence près que, désormais, tout un chacun veut me contempler. Et, dans leurs yeux, la commisération a pris le pas sur le mépris. La curiosité a remplacé l'indifférence et la peur de l'avenir a empiété sur la lâcheté qui saisit l'être humain lorsqu'il voit, reflétée dans le miroir de l'autre, l'image de ce qu'il aurait pu être.

Je n'étais peut-être plus une anomalie biologique négative, une erreur de programmation génétique à tendance régressive. Peut-être étais-je devenu un être atypique à tendance progressive. En tout cas, il était certain que je demeurais, à leurs yeux, un sujet a-normal. Ce qui, tout bien considéré, traduit la pure vérité, à condition de se tenir au sens strict du mot normal.

Au fond, bureaucratiquement parlant, la chose était simple : dans les registres communautaires, un signe changerait sur les tableaux analytiques du recensement en temps réel, tandis que, dans les archives centrales des fichiers généraux des grands foyers de vie subaquatique, je resterais classé sous l'appellation : "*Être à part, biologiquement inapte à la vie*".

Cette catégorie d'individus ne survivait d'ailleurs que grâce à l'action permanente de quelques êtres de bonne volonté, membres à part entière de l'honorable société des sains de corps et d'esprit. Bien que certains d'entre eux aient du mal à se tenir dans les limites de la normalité.

Sans leur acharnement, la plupart du temps religieusement compatissant, nul ne défendrait plus le droit à l'existence des êtres physiquement ou mentalement diminués. Depuis des décennies nous aurions été éliminés au sortir des fours génétiques.

Je viens de comprendre que, au fond, si nos braves défenseurs ne s'étaient pas fait battre à plate couture lors de la dernière consultation générale sur la nouvelle loi concernant les parasites sociaux, les événements qui me conduisirent dans ce laboratoire ne se seraient peut-être pas produits.

Même si je n'ai pas de nouvelles de l'extérieur, je suis capable d'affirmer, sans crainte de me tromper, que notre Conseil communautaire a déjà adressé au Conseil supérieur un très long rapport sur mon cas, abondamment illustré et traînant derrière lui une kyrielle d'annexes gonflées de signes informatiques. Cet ensemble constitue, comme il se doit, le dossier justificatif de la demande de convocation du Corps décisionnaire, en vue d'une consultation générale sur l'augmentation des crédits alloués à la recherche génétique.

Je sais que, dorénavant, je suis l'enjeu de plusieurs combats, douteux pour la plupart.

Je sais que les membres du Consortium pour la défense des para-normaux (ils sont les seuls à employer ce terme pour parler de nous !) vont faire de leur mieux pour que les expériences dont je serai la victime gardent une apparence d'humanité.

Je sais aussi que, peu à peu, ces braves gens seront pris par d'autres soucis (ô combien plus importants) ; qu'aux premiers signes d'une crise d'ajustement, les meilleurs et les plus combattifs d'entre eux iront militer ailleurs.

Je sais que, progressivement, le Consortium se réduira à ceux directement concernés par la question, à la tête desquels se trouvera, naturellement, mon Cher Docteur.

Le Cher Docteur !

Depuis qu'ils m'ont capturé, je n'arrive plus à penser à mon Cher Docteur sans m'attendrir. Le brave Cher Docteur !

Je n'oublierai jamais (tant que je vivrai, bien sûr) sa joie, le jour où, innocemment, je lui dis que j'avais entendu sa phrase rituelle, prononcée chaque fois que sortait du four génétique un être pas comme les autres.

Il avait vu dans ce fait, pour moi naturel, la récompense, accordée par les puissances supérieures, de son dévouement à la cause des para-normaux.

Il n'avait jamais osé espérer qu'un de ces pauvres êtres apporterait la preuve tant recherchée que, dès la sortie du four génétique, les nouveaux-générés jouissaient de la mémoire consciente.

J'étais le cas vivant tant désiré par les quelques généticiens qui s'aventuraient à défendre cette thèse marginale au sein de la communauté scientifique.

Je restais alors doublement déconcerté.

D'abord, parce que je me disais que, si mon Cher Docteur m'avait posé la question ou si du moins il m'avait fait part du grand débat qu'il entretient avec (ou plutôt contre) ses confrères, s'il avait vaguement fait allusion au sujet devant moi, depuis longtemps je lui aurais confié ce « secret », qui pour moi n'en était pas un.

Mais, même mon brave Cher Docteur ne trouvait pas utile de parler de choses sérieuses à un para-normal, pauvre être incapable de s'adapter aux conditions de vie de la majorité écrasante de l'espèce.

Ma seconde raison d'étonnement étaient les larmes du Cher Docteur.

Il m'avait déjà avoué, un jour où je lui demandais pourquoi il s'intéressait aux para-normaux, qu'il était affligé de ce défaut génétique régressif bénin.

Jusqu'alors, cependant, je n'avais jamais eu l'occasion de voir des larmes sur le visage de quelqu'un. Et il est vrai que l'abstraction qui se matérialise sous nos yeux émeut et surprend.

Cet accroc génétique n'était pas généralement très bien vu. Néanmoins, comme les larmes passent facilement inaperçues en milieu aquatique, cette étrange et primitive manière de manifester son émotion était tolérée par la bonne société. Non sans une bonne dose de pitié affichée à l'égard des larmoyants, dont on parlait beaucoup mais dont on connaissait peu d'exemples.

Bien que la société humaine compte quelque vingt-six pour cent de verseurs de larmes, il faut être placé à peu de centimètres d'un de ces individus de classe B pour pouvoir constater, à l'œil nu, le décalage entre la densité de la sécrétion lacrymale et celle du liquide ambiant. La plupart du temps, seuls les intimes d'un larmoyant ont le privilège de contempler une si curieuse manifestation de primitivisme, à condition, bien sûr, d'avoir les yeux bien ouverts et d'être très perspicace.

En elle-même, cette tare génétique n'a aucune conséquence dans la vie d'un individu. Toutefois, elle pèse fort négativement sur la balance de la justice, si celui qui a le malheur de la porter se retrouve devant les Tribunaux communautaires.

Cette trace du passé lointain de l'espèce est détectée vers le quinzième stade du séjour dans la chaîne génétique. Le phénomène est enregistré au fichier de la base de données premières des individus, et le processus de génération suit son cours.

L'optimisme foncier de mon Cher Docteur se manifesta dès qu'il vit en moi la preuve tant souhaitée qui lui permettrait de clouer sur leur chaire tous ceux qui déniaient aux nouveaux-générés le droit à la mémoire consciente.

Mais son enthousiasme fut vite refroidi par les perspectives d'avenir à court terme.

Détenir une preuve ne voulait en fait rien dire, si l'on ne pouvait pas la produire publiquement de façon crédible. Or que valait le témoignage d'un a-normal ? On finirait même par l'accuser de m'avoir manipulé pour que je fasse de telles affirmations.

La cause était à ce point importante pour lui qu'il n'oserait pas dévoiler les faits sans avoir d'abord pu s'assurer certains appuis dans les hauts cercles du pouvoir.

Pour mon Cher Docteur, prouver que, dès la sortie du four génétique, la mémoire consciente entre en fonctionnement revient à démontrer que, dès cet instant, la société est face à un individu légalement reconnu et que seul le Grand Conseil a autorité pour décider de son élimination.

Ce simple changement de juridiction permettrait aux défenseurs des para-normaux d'éviter à ceux-ci la mise aux déchets immédiate, tout en gagnant du temps pour plaider leur cause.

En l'état actuel de la législation, la décision d'éliminer un nouveau-généré pour cause d'erreur de programmation rendant l'intéressé irrémédiablement inapte à la vie normale appartient au Centre de contrôle de l'Unité de génération elle-même. La décision est presque systématiquement la mise au broyeur. Sauf lorsqu'il s'agit d'un fœtus réservé par une haute autorité ou par l'un de ses protégés. Dans un tel cas, le client est consulté sur la marche à suivre, et son vœu exaucé. À moins que des conflits politiques ne viennent modifier les intentions de la Commission de contrôle.

Comme rares sont les fous qui veulent s'encombrer d'un enfant a-normal, bien peu de nouveaux-générés porteurs de défauts de la catégorie I franchissent le seuil des Unités génératives. Ceux qui ne sont pas condamnés au broyeur doivent, presque toujours, leur salut à l'action du Consortium pour la défense des para-normaux (CDPN, pour les initiés), mais aussi à l'amour de la richesse manifesté par grand nombre de nos congénères.

Voici comment se passe la chose : informé que sa commande présente un défaut de programmation génétique et sommé de manifester sa volonté quant à l'avenir, le client (qui rarement souhaite posséder un a-normal dans son entourage) met en vente le produit génétique auquel il a droit. Si un acheteur se présente, la transaction est effectuée devant l'autorité compétente, et le nouveau propriétaire du fœtus informe l'Unité générative de son désir de voir aboutir la chaîne génétique.

Néanmoins — et cela est profondément angoissant pour l'acheteur — la Commission de contrôle se réserve le droit d'ordonner la mise au broyeur lors de la sortie du nouveau-généré de son four génétique. Ainsi donc, la plupart du temps, seuls les fœtus défectueux commandés par des personnages haut placés trouvent preneur lors de leur mise en vente. Car, lorsque l'on occupe une place importante dans la société, l'on tient à ce que ses marchés soient honorés et, par-dessus tout, on a le pouvoir de peser sur les décisions de la Commission de contrôle.

Quoi qu'il en soit, les acheteurs de futurs êtres a-normaux ne courent pas les Unités de vie. Presque toujours c'est le CDPN qui réunit les fonds nécessaires à l'achat et les transfère à un de ses membres, volontaire pour le sacrifice que représente la possession d'un para-normal.

Voilà comment des êtres comme moi échappent au broyeur génétique et acquièrent ainsi le droit à la vie.

Mais quelle vie !

L'adopteur du nouveau-généré a-normal s'engage, sous peine d'envoi sur les colonies terrestres, à maintenir l'individu en question hors de tout contact avec le corps social, dans un milieu physique isolé du liquide-ambient. Pour résumer les choses, dans une bulle.

Comme rares sont les lieux publics qui admettent la présence d'a-normaux, notre existence se déroule presque exclusivement dans l'Unité de vie de notre adopteur, dans un secteur *ad hoc*.

Moi, j'avais encore de la chance, puisque mon Cher Docteur passait le plus clair de son temps à m'étudier et à me parler, ou plutôt à se parler à mon sujet ; à débattre avec lui-même des arguments favorables et contraires à l'éventuelle corrélation entre mes difficultés respiratoires et ma jambe bifide, à la manière de nos ancêtres terrestres. Il voulait découvrir, au niveau théorique, si le remodelage de ma jambe, auquel il était prêt à procéder de ses propres mains, me rendrait capable de nager correctement.

Selon son dessein, cela provoquerait le développement de mes poumons et, par conséquent, me permettrait de respirer normalement.

Pauvre Cher Docteur !

Il voulait me guérir de mon a-normalité. Pardon ! De ma para-normalité.

En l'entendant se quereller avec lui-même, qui pesait le pour et le contre d'une opération si délicate, je m'instruisais, de façon un peu anarchique, il est vrai, des problèmes de son monde intérieur, auquel se réduisait, à l'époque, mon monde extérieur.

Depuis le jour où mon Cher Docteur avait su que je valais quelque chose, que j'étais sa preuve, il avait entrepris de me faire connaître un certain nombre de points, selon un plan d'études bien établi, afin que je sois préparé à affronter les interrogatoires, examens et épreuves auxquels je ne manquerais pas d'être soumis dès qu'il aurait décidé de dévoiler « sa » découverte.

Il voulait procéder précautionneusement.

Il en parla d'abord à ses deux amis-sympathiques, membres, eux aussi, du Directoire du CDPN.

Ensemble, les trois scientifiques vinrent me questionner, scruter, examiner, dévisager, palper au moyen de bras télémanipulateurs.

Un beau jour, l'un des deux amis-sympathiques, ayant oublié ma présence, suggéra naïvement qu'il serait peut-être avisé de prendre contact avec le Conseiller supérieur auquel mon Cher Docteur avait autrefois acheté le droit de me garder en vie.

Ce n'est qu'après avoir dévoilé ce Secret supérieur (le nom de celui qui avait commandé un être issu-raté et qui l'avait ensuite vendu à un adopteur) que le pauvre individu se rappela que le mécanisme de communication avec l'intérieur de ma bulle était en fonctionnement. J'entrais ainsi en possession de ce terrible secret, dont, au fond, je me moquais éperdument.

J'eus du mal à comprendre leur affliction. Ils s'affolaient. Durant plusieurs unités de battement cardiaque, ils me bombardèrent de recommandations sur le silence à garder. Manifestement, les valeureux scientifiques craignaient que lors des futurs interrogatoires je ne révèle leur horrible bévue. Ce serait pour eux la déchéance certaine.

Ils envisagèrent même de ne plus tenter de concrétiser leur rêve, de renoncer à la présentation à la communauté scientifique de la Cité de la preuve vivante de la mémoire immédiate. Autrement dit, ils admirent l'hypothèse de préserver mon secret, tout autant que le leur.

Il fallut un discours passionné de mon Cher Docteur, toujours téméraire, pour que ses deux braves confrères acceptassent de ne pas abandonner la partie. Il dut leur rappeler que j'étais une occasion unique dans l'histoire de la science contemporaine ; que jamais un individu normal ne risquerait sa liberté pour dire, publiquement et officiellement, qu'il possédait la mémoire de sa sortie du four, car cela n'était pas bien vu par les autorités. Et même moi, je savais bien que, dans les hauts cercles dirigeants, l'on s'arrangeait toujours pour neutraliser, sinon éliminer, ceux qui devenaient gênants.

Je comprenais la peur qui les assaillait.

On murmurait, çà et là, que le commerce d'issus-ratés rapportait beaucoup à certains conseillers, qui n'avaient ainsi aucun intérêt à voir reconnue l'existence de la mémoire immédiate. En effet, il y avait des défauts génétiques qui n'étaient décelables qu'à la sortie du four. Or, si la mise au broyeur ne représentait plus une menace imminente pour le nouveau-généré, si les membres du CDPN avaient le temps d'agir pour éviter la destruction de l'intéressé, les dignitaires en question couraient le risque, non seulement de perdre de l'argent, mais aussi, chose inadmissible, de se retrouver avec un a-normal dans leur intimité. Aucun être sensé ne pouvait souhaiter un tel malheur. Il était donc indispensable de préserver la pureté du Dogme.

La Règle classe la mémoire immédiate dans la catégorie des maladies graves pouvant entraîner des troubles du comportement et justifiant donc la mise à l'écart des individus qui les portent.

Les Insignes Docteurs de l'Académie supérieure affirment que la mise en conscience ne se produit que dans la chambre d'activation. Cela implique que toute impression de mémoire antérieure prend sa source dans une fêlure dans la grille de réflexion, laquelle conduit à la confusion entre les images créées *a posteriori*, à partir de narrations ou de documents d'archives, et les faits réellement vécus.

Je cite de mémoire, mais c'est, pour ainsi dire, mot pour mot, le texte des manuels officiels.

Les gosses qui, par oubli ou par provocation, font état d'un souvenir pré-actif sont soumis à des contrôles médicaux périodiques et, avant longtemps, reconnaissent, à l'instigation de leur

entourage, qu'ils ont fabulé pour se rendre intéressants. Jusqu'à l'âge du Service communautaire, ils sont suivis par le bureau compétent de la Direction de la salubrité. Selon leur comportement au cours du Service communautaire, le dossier sera classé (bien que l'on puisse toujours le faire réapparaître) ou alors une décision de mise à l'écart sera prise.

Pour convaincre ses deux amis-sympathiques de persévérer dans le combat, mon Cher Docteur se vit contraint de promettre solennellement que jamais, même en désespoir de cause, il ne les impliquerait dans l'affaire. Le cas échéant, il prendrait sur lui la pleine et entière responsabilité de l'indiscrétion commise au sujet de mes origines officielles. Cependant, mon Cher Docteur n'eut jamais la possibilité de montrer qu'il était un homme de parole, car, au-delà des cercles bien informés, personne ne sut que j'avais été commandé par un haut personnage de la Cité.

À mesure que le nombre des initiés au secret de ma mémoire immédiate grandit, les risques de fuite s'accroissent, et le moment arriva où l'inévitable survint : quelqu'un qui n'aurait pas dû être mis dans la confiance le fut.

Mes défenseurs, ou plutôt les défenseurs de la mémoire immédiate, étaient cependant allés trop loin pour pouvoir reculer de but en blanc ou même pour essayer d'étouffer l'affaire.

Le conflit devint alors public et s'installa à l'échelon des Conseils intermédiaires. Dans ces derniers, lentement mais inexorablement, le pouvoir fit germer, moyennant des allusions propices et des pourboires alléchants, l'idée de la modification de la loi sur les a-normaux dans le sens d'un contrôle plus strict du développement des réchappés du broyeur.

La surenchère au sein des Conseils intermédiaires avait conduit la pression à des sommets tels que le Groupe humaniste cria victoire lorsque la Chambre centrale du secteur AZ proposa que l'on limitât à un test de locomotion en liquide-ambient, sans appareil de secours, la nouvelle épreuve à laquelle allaient devoir se soumettre les a-normaux en âge d'accomplir leur Service communautaire.

La ruse était efficace, puisque, officiellement, je ne pouvais témoigner devant les commissions scientifiques avant d'avoir effectué le service ou d'en avoir été exempté pour cause d'anormalité. Or mon Cher Docteur comptait les marées du cycle que je devais encore vivre avant d'atteindre l'âge requis pour passer devant la première commission scientifique. Après la tragique décision de la Chambre centrale du secteur AZ, il poursuivit son décompte, mais avec horreur. Il était paralysé. Il comprenait qu'il n'y avait plus rien à faire.

Seuls les initiés avaient conscience que la récente disposition législative n'avait qu'un but : m'éliminer. À la base, les militants du CDPN poussaient des ouf de soulagement, en se disant qu'ils avaient réussi à éviter le pire.

Mon Cher Docteur, lui, savait que le test serait pour moi rédhibitoire. Le fait que je nage maladroitement à cause de ma jambe bifide n'avait pas vraiment beaucoup d'importance. S'il n'y avait que cela, je serais classé "*Infériorisé moteur*", et l'on n'en parlerait plus. Mais que je ne puisse pas respirer naturellement dans le liquide-ambient, voilà ce qui me condamnait au parasitisme total et, bientôt, à l'élimination légale, instaurée par le texte de loi qui ne manquerait pas d'être approuvé lors de la consultation générale.

Je devais, depuis ma sortie du four, vivre dans une bulle à densité compensée et porter un filtre respiratoire correcteur en alliage spécial, de taille infiniment supérieure à celle des filtres naturels des êtres sains.

Comme ce dispositif avait pour effet secondaire une oxygénation du cerveau légèrement insuffisante, les a-normaux comme moi étaient déclarés inaptes aux tâches intellectuelles.

Plusieurs organisations de production avaient essayé de nous munir de filtres sophistiqués, qu'elles prétendaient capables soit d'éviter les effets collatéraux, soit de permettre la respiration en liquide-ambient sans compensation de densité.

Tant de cobayes périrent lors de ces tentatives (jamais concluantes mais qui rapportaient de copieuses subventions aux organisations productrices) que l'on évitait d'aborder le sujet en public.

Les initiés savaient donc que, dans un cycle, je serais obligé de subir le nouveau test.

Ils comprenaient que, dès l'ouverture de ma bulle protectrice par télédécompression, mon filtre artificiel exploserait, mon filtre naturel se boucherait et je me fluidifierais instantanément. Tout cela se passerait à l'écart, dans la zone de tests de survie : une simple bulle vide ou, plutôt, ne contenant que du liquide-ambient.

Mon Cher Docteur et ses deux amis-sympathiques discutèrent longtemps pour savoir s'il valait la peine de dénoncer la manœuvre. Ils aboutirent à la conclusion qu'un tel procès d'intention (ils ne pourraient fournir aucune preuve de leurs affirmations) ne leur serait d'aucun secours. Le Corps décisionnaire y verrait seulement une tentative désespérée et inélégante, résultat d'une

absence d'arguments sérieux. Finalement, mener le combat sur ce terrain ne ferait qu'apporter du sable au remblai de l'adversaire. D'autant plus que la base du CDPN était satisfaite du compromis obtenu. Elle avait même été surprise de la modération de la proposition de la Chambre centrale.

La consultation générale eut lieu, et le texte du pouvoir fut adopté sans modification.

Tels les héros de la tragédie antique des terrestres, fiers de leur rôle, les initiés voyaient approcher le jour de ma désintégration légale et sournoise. Ils nageaient vers le sacrifice — le mien — la tête haute, la jambe raide, comme ceux qui savent mais gardent la foi.

La marée venue, ils étaient là. Tous s'étaient efforcés d'obtenir une place parmi les simples et privilégiés curieux autorisés à assister à l'événement. Je crois même avoir distingué des larmes qui tombaient des yeux de mon Cher Docteur.

Je ne saurais cependant l'affirmer, car j'étais loin, enfermé dans deux bulles, en train de découvrir la solitude absolue. Malgré tout, j'apercevais nettement l'angoisse qui troublait le visage de mes défenseurs. Je sentais qu'ils avaient mal pour moi, pour leur cause, encore une fois perdue. Cela leur permettait, peut-être, de compatir. Toutefois, je doute fort qu'ils aient pu partager avec moi cette étrange sensation de fin inexorable.

J'avais été averti par mon Cher Docteur du déroulement des opérations, au dixième de battement cardiaque près. Je l'avais plusieurs fois vécu d'avance, mais tout ce que mon imagination avait pu engendrer présentait très peu de points communs avec ce que je vivais durant ce que je considérais comme mes derniers moments.

D'un seul bloc, et pourtant avec chaque chaîne de vécu figurée à sa juste place, ma vie était là. Je ne la revivais pas ; je la contemplais. Je l'évaluais selon mes critères, à l'aune de mon échelle de valeurs. C'était comme si, en quelques instants, j'assistais à un très long film, mais de l'intérieur. Un film qui finissait par la décompression qui démarrait, suivie de l'inévitable éjection du filtre synthétique (qui eut lieu, comme prévu) et du blocage de mon filtre naturel.

Mais, contrairement aux prévisions des Grands Généticiens, mon filtre naturel ne se boucha pas.

Sur le moment, moi-même je ne compris rien. J'assimilais encore les impressions extérieures. Je n'étais pas désintégré. Je n'étais plus à l'intérieur des bulles. Je les voyais du dehors. Je constatais que les visages contrits des curieux ainsi que ceux, compatissants, de mes partisans avaient été gagnés par une uniforme expression de stupéfaction.

Je vivais.

Pour la première fois, je vivais. Vraiment. Vraiment libre. Dans la mer, hors de tout liquide-ambiant. Et je respirais normalement. Je pouvais nager plus facilement avec ma jambe bifide. Elle me donnait la possibilité de changer de direction plus aisément, me faisait découvrir le plaisir de jouer avec ses deux extrémités, me permettait d'utiliser mon corps de manière beaucoup plus souple que celle des êtres sains. Je réalisais mes potentialités. Tout cela instinctivement, sans en avoir conscience.

Ce fut leur épouvante qui me fit comprendre que j'étais vivant. Que mon infériorité était, en fin de compte, un leurre. Que je pouvais faire ce qu'aucun d'entre eux n'était capable de concrétiser : vivre en dehors de la Cité, en pleine mer. J'étais handicapé pour vivre dans le milieu artificiel auquel était condamnée l'espèce, après la destruction presque totale de la Terre par les guerres et les pollutions. Mais, au fond, ma « maladie » faisait de moi un être apte à vivre, naturellement, dans le milieu aquatique.

J'eus conscience que l'espace m'appartenait. Que je n'étais diminué que dans leur monde restreint, à l'horizon limité. Que je pouvais me passer de leurs véhicules de transport intercités. Que je pouvais aller et venir à ma guise, sans l'aide d'un appareillage complexe. Que l'océan était à moi, que le monde était à moi.

Ce fut alors que je me mis à rire. À rire jusqu'aux convulsions.

Ce fut en riant que je découvris que, au lieu de se boucher, mon filtre naturel s'était rompu. Comme ma bulle. Comme la bulle des tests de survie. Et l'océan m'avait aspiré à travers le trou béant.

Je me vis en pleine mer, respirant sans contrainte. Je saisis les regards stupéfaits de ceux qui n'avaient jamais pu penser que les événements se dérouleraient autrement qu'en conformité avec le programme si soigneusement établi.

Je riais encore lorsque le filet me prit dans ses mailles, à la suite d'une décision souveraine du Grand Vigilant de garde au siège du Conseil suprême intercités, lequel surveillait attentivement sur son écran de contrôle le processus de mon élimination.

À force de démarches et de sollicitations, mon Cher Docteur obtint le droit de me rendre visite dans cette cellule d'observation de l'Unité de salubrité du Conseil suprême. Il y a quelques instants, il m'a fait comprendre, à demi-mots, que le pouvoir est décidé à se débarrasser de moi.

Dans les hauts cercles, l'on est persuadé que, si je parvenais à me reproduire hors des canaux officiels (et pour eux il s'agit là d'une tentation à laquelle, livré à moi-même, je ne manquerais pas de succomber), il y aurait de fortes probabilités pour que j'engendre une nouvelle espèce capable de dominer celle des Cités communautaires, par le biais de l'encercllement de leurs énormes coupoles. Ils ne peuvent raisonner qu'à leur façon : guerres, pressions, concurrence, encercllement, destruction. Sans parler, naturellement, de la peur qui gagne les hauts dirigeants lorsqu'ils pensent à la possibilité que d'autres a-normaux comme moi trouvent le moyen de rompre et leur bulle et les parois extérieures des cités, dans le but de gagner la mer libre.

On considère en haut lieu qu'il faudra m'utiliser jusqu'aux limites du concevable pour tenter de percer mon mystère génétique, afin de pouvoir modifier le programme de gestation de l'ensemble des membres de la communauté. Au cas où cela se révélerait impossible, il s'agirait alors d'appliquer une nouvelle grille génératrice à ceux qui viendraient après nous.

Mon Cher Docteur vient de m'avertir que, dans quelque temps, les tests et les observations *in loco* deviendront progressivement plus dangereux pour moi, jusqu'au moment où l'accident se produira, jusqu'au moment où je périrai.

J'aurai droit alors à l'inscription posthume dans les archives des Morts pour la Science et, plus tard, les Maîtres me citeront en exemple à l'occasion de leurs Conférences générales obligatoires.

Je deviendrai de la sorte un Martyr volontaire de la Science.

Ce fut en réfléchissant à ce détail que je me mis à penser au moment où je riais encore, lorsque l'énorme filet s'abattit sur moi. Lorsque je riais en croyant que je riais le dernier.

Maintenant je suis là, à me demander lequel des prochains tests aura raison de moi, à essayer de découvrir comment je vivrai un tel moment.

Je suis là, surtout en faisant de grands efforts pour calculer dans combien de temps tous mes (malgré tout) semblables pourront éprouver la joie de se déplacer librement dans la mer.